



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES MAIRES DE LA
MRC DE LA MITIS DU 12 SEPTEMBRE 2005**

À la séance ordinaire du conseil des maires de la MRC de La Mitis tenue à 19 h 30, le lundi 12 septembre 2005, à la salle du conseil de la MRC de La Mitis, située au 300, avenue du Sanatorium, à Mont-Joli, il a été résolu :

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Gaston Gaudreault

M. Marcel Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Lieu d'enfouissement technique Matapédia - Mitis

RÉSOLUTION CM-05-146

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Rédemption analyse la possibilité d'accueillir le lieu d'enfouissement technique (LET) afin de desservir l'ensemble des municipalités de la Mitis et La Matapédia;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs inconvénients pour la municipalité de la Rédemption seront apportés avec l'arrivée du LET;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire obtenir des compensations monétaires et autres.

POUR CES MOTIFS :

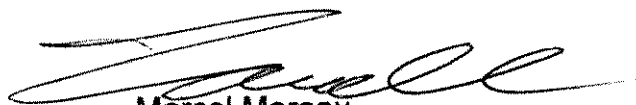
Il est proposé par M. Raymond Tremblay, appuyé par M. Claude Dupont et résolu à l'unanimité d'accorder les compensations suivantes à la municipalité de La Rédemption afin d'avoir l'autorisation d'implanter un LET sur le territoire de leur municipalité:

- Accès gratuit au LET pour la municipalité de La Rédemption;
- Réfection de la fondation et couche d'usure sur le rang 8 pour un montant de 350 000 \$;
- Soutien au coût d'entretien et inconvénients apportés aux résidents du rang 8 pour un montant de 25 000 \$/année indexé à 1.5 % chaque année;
- Établir des heures d'ouvertures qui ne viendront pas déranger la vie des résidents;
- Installer un air de dépôt pour les pneus et ferreux;
- L'ensemble des camions de déchets en provenance de la MRC de La Matapédia devront obligatoirement utiliser la Route Massé pour se rendre au LET.

Grand-Mets
La Rédemption
Les Boules
Les Hauteurs
Luceville
Mitis-sur-Mer
Mont-Joli
Padoue
Price
Sainte-Angèle-de-Merici
Sainte-Flavie
Sainte-Jeanne-D'Arc
Sainte-Luce
Saint-Charles-Garnier
Saint-Donat
Saint-Gabriel-de-Rimouski
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph-de-Beauce
Saint-Octave-de-Mitis

L'ensemble des demandes de la municipalité représente un montant d'environ 3.8 \$/tonne pour une estimation d'environ 90 \$/tonne que devraient représenter les coûts pour les immobilisations et les opérations du nouveau LET.

CERTIFIÉ COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Donné à Mont-Joli, ce 13 septembre 2005



Marcel Moreau
Directeur général et secrétaire-trésorier